

CONTACTS ISÈRE

6 88 73 86

6 88 73 24

legales38@ledauphine.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les publications des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi que l'articulation obligatoire, soit 1 91 € HT/m²/mo. concerné pour 2020.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion ; les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus jusqu'à la veille de la réunion, au plus tard à 15 heures.

A défaut de quorum pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 NOVEMBRE 2020, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée avec le même ordre du jour le 17 DÉCEMBRE 2020, à 11 heures au siège social.

Le Directoire

228568400

AVIS

Enquêtes publiques

Préfecture DE L'ISÈRE -
Direction départementale de la protection des populations

Installations classées pour la protection de
l'environnement

Avis d'Enquête publique
Demande d'augmentation de l'activité de
traitement des terres excavées, de boues et
déchets de béton de l'établissement VICAT
Communes de MONTALIEU-VERCIEU et de
BOUVESSE-QUIRIEU
présentée par
Siège social : société VICAT Tour Manhattan
6 rue de l'Iris - 92095 PARIS La Défense Cedex

Par arrêté préfectoral n°DDPP-IC-2020-10-26 du 28 octobre 2020 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du lundi 23 novembre 2020 à 9h00 au mercredi 23 décembre 2020 à 16h30**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis tacite de l'autorité environnementale, est consultable :

- à la mairie de la commune Montalieu-Vercieu et de Bouvesse-Quirieu sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- sur le site internet des services de l'État en Isère, à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr.

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête mis à la disposition du public à la mairie de Montalieu-Vercieu et de Bouvesse-Quirieu ;
- par courriel à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au mercredi 23 décembre 2020 à 16h30
- par voie postale à la mairie de Montalieu-Vercieu, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie de Montalieu-Vercieu et de Bouvesse-Quirieu. Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur, M. Alain GIACCHINI, recevra les observations orales ou écrites du public :

En mairie de Montalieu-Vercieu, aux jours et heures suivants
- mardi 24 novembre 2020 - de 13h30 à 16h30
- mardi 8 décembre 2020 - de 13h30 à 16h30
- mercredi 23 décembre - de 13h30 à 16h30 et
En mairie de Bouvesse-Quirieu, aux jours et heures suivants

(DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble
(tél : 04.56.59.49.61).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP - service installations classées, à la mairie de Montalieu-Vercieu et de Bouvesse-Quirieu et sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

228612900

MAIRIE DE MONESTIER
DE CLEMONT

Avis d'enquête publique

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Monestier de Clermont (38), **du jeudi 29 octobre 2020 au samedi 28 novembre 2020 inclus,** soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Denis CUVILLIER domicilié à SAINT SAVIN (38) a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de GRENOBLE (38).

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, **seront tenus à la disposition du public en mairie de Monestier de Clermont (38),** pendant la durée de l'enquête, **du jeudi 29 octobre 2020 au samedi 28 novembre 2020 inclus.**

- **Tous les jours de la semaine, du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures,**
- **à l'exception des dimanches et des jours fériés**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Monestier de Clermont (38650), au 103 Grand'Rue.

Le dossier sera disponible sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.monestierdeclermont.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquete.plu@monestierdeclermont.fr

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Monestier de Clermont (38) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes

- le mercredi 04 novembre 2020 de 9 heures à 13 heures,
- le samedi 14 novembre 2020 de 09 heures à 12 heures,
- le vendredi 20 novembre 2020 de 9 heures à 13 heures,
- le lundi 23 novembre 2020 de 09 heures à 13 heures,
- le mercredi 25 novembre 2020 de 9 heures à 13 heures.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie Monestier de Clermont (38) et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.monestierdeclermont.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du secrétariat de la mairie de Monestier de Clermont.

Le maire de MONESTIER DE CLERMONT
Eric FURMANCZAK

228636400

COMMUNE DE CRAS

Écoliers



derrière le gymnase du collège Marcel-Cuynat.

ile

1^{er} septembre, les
e la commission
re communal d'ac-
ont confié le poste
rsonne à domicile
ersonnes âgées à
t, instauré sur un
ations.
e dispense depuis
x heures de pré-
aine à trois per-
Huez et l'Alpe
amenée, selon
es emmener fai-
honorer les ren-
eux, ou simple-
te tout va bien.
sence pour un
ge convivial
ire face à des
nt.
chez le méde-
rianne a évo-

qué le bien-fondé de cette déci-
sion du CCAS.
Renée déclare avoir apprécié
la précédente préposée qui ve-
nait de Bourg d'Oisans, mais ma-
nifeste plus d'affinité avec Ma-
rienne qui peut partager des
souvenirs communs de la vie
dans la station, de personnes
connues de toutes les deux entre
autres. Marianne est de « bonne
composition », souligne Renée
qui admet avoir « du caractère »,
et vit mal certains refus, dont son
transport tous les matins pour
retrouver ses amies fidèles au ca-
fé, servi par Maryse à Huez. Sel-
on Marianne, « ses mamies »
apprécient cette offre du CCAS,
qui maintient un lien social, ap-
porte un service notoire surtout
en cas d'autonomie réduite.

MCA

ancemarchés.com
S LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

il
marchés publics
omplet du web

MONESTIER-DE-CLERMONT Plan local d'urbanisme : une enquête publique est en cours



Denis Cavillier et Denis Furmanczak, maire de la commune.

C'est Éric Furmanczak, maire de la commune, qui a donné, mercredi 4 novembre, le coup d'envoi de la première des cinq permanences de Denis Cavillier, commissaire enquêteur, désigné par le préfet de l'Isère, dans le cadre de l'avis d'enquête publique portant sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU), de la commune de Monestier-de-Clermont. Cette enquête prendra fin samedi 28 novembre.

Les permanences se tiennent dans la salle des mariages, en présence du commissaire enquêteur, et auront lieu, samedi 14 novembre, de 9 h à midi, vendredi 20 novembre de 9 à 13 h, lundi 23 novembre de 9 à 13 h et le mercredi 25 novembre de 9 à 13 h. Il est également possible de prendre rendez-vous auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences en téléphonant au 04 76 34 06 20. La population peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet (hors permanences), au secrétariat de mairie au jour et heures d'ouverture de la mairie, ou par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Monestier-de-Clermont, ou encore par courrier électronique à enque-plu@monestierdeclermont.fr

À TABLE!

avec votre quotidien

108 pages - 5,90 €

LES SOUPES
UN PLAT DE SAISON
COURTESIES
ET REGION CHERAN

70

À LA CHALEUR DES FOURNEAUX...

le dauphiné

EN VENTE chez votre marchand de journaux
ou boutique le-dauphine.com

BON DE COMMANDE

Oui, je souhaite recevoir exemplaire(s) de **À TABLE!** (Automne-hiver 2020) au prix de 5,90 € l'unité + 2,60 € de participation à l'envoi = €

Écrire en capitale, si inscrire ou une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu de

Code postal

Commune

Je joins mon règlement d'un montant de € par :

Chèque bancaire à l'ordre de : **DAUPHINÉ LIBÉRÉ**

Carte bancaire :

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au **04 76 34 06 20**.

Coordonnées à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, nous disposons d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Date d'expiration | | | |

Date et signature

CLELLES

TAXI CLELLOIS
Tout déplacement 24h/24 - 7j/7
Hôpitaux/Gares/Aéroports
Conventionné Sécurité Sociale
04 76 34 06 20

**POUR PARAÎTRE
DANS CETTE RUBRIQUE
CONTACTEZ-LE**

38F12 - V1

ISS13 - V1